

La répression s'accroît au Maroc

samedi 8 octobre 2022, par [Le Comité France de soutien à l'historien Maati Monjib et à tous les détenus politiques et d'opinion au Maroc](#) (Date de rédaction antérieure : 3 octobre 2022).

Le Comité France de soutien à l'historien Maati Monjib et à tous les détenus politiques et d'opinion au Maroc s'inquiète de la situation des droits humains qui ne cesse de s'aggraver dans ce pays.

Le Maroc durcit la répression contre toute voix critique dénonçant les atrocités du pouvoir et les injustices sociales. En effet, une vague de répression s'abat ces derniers mois sur des activistes des droits humains : Saïda El Alami, militante des droits humains, arrêtée le 23 mars 2022, a été condamnée à 3 ans de prison ferme au Maroc, la Cour d'appel de Casablanca ayant alourdi, mercredi 21 septembre 2022, sa peine à l'issue de son procès en appel. Elle avait été condamnée en première instance à 2 ans de prison ferme notamment pour « outrage envers un corps constitué » et une amende de 5 000 dirhams (environ 470 euros).

Membre du collectif « Femmes marocaines contre la détention politique », elle avait affiché à plusieurs reprises son soutien à des journalistes ou prisonniers d'opinion.

Rida Ben Othman, militant des droits humains, membre de l'AMDH et docteur en droit, spécialité droit numérique, a été arrêté le 9 septembre 2022. Les chefs d'accusation (outrages et violences à fonctionnaire public, outrage envers les corps constitués, selon les articles 265, 263 et 447-2 du code pénal marocain) sont fabriqués de toute pièce. Pire encore, il est accusé d'avoir violé l'état d'urgence selon l'article 4 du décret du 23 mars 2022.

La Cour a accepté d'accorder un délai pour préparer sa défense, répondant à la demande de son avocat, Maître Hassan Tass, mais a refusé les deux demandes de liberté provisoire de l'accusé et d'accès de ce dernier à son dossier. Il est actuellement seul dans une cellule après avoir passé les dix premiers jours dans l'isolement total au nom de mesures anti-covid.

Amnesty International a publié le 21/09/2022 un communiqué demandant sa libération immédiate et l'abandon de toutes les charges retenues contre lui et précise qu'il a déjà purgé quatre ans d'emprisonnement par le passé. Rida Ben Othman a entamé une grève de la faim pour protester contre son incarcération et les accusations à son encontre.

D'autres, comme Taoufik Bouachrine, Omar Radi, Soulaymane Raïssouni, croupissent dans des prisons après des procès entachés d'irrégularités et des accusations montées de toute pièce, condamnés à de lourdes peines d'emprisonnement. C'est ainsi que le pouvoir marocain se venge de journalistes qui, après enquêtes, osent publier sur des pratiques du régime peu orthodoxes. Les mesures de vengeance se poursuivent même après leur condamnation par des humiliations, la non distribution de leur courrier et la confiscation de leurs écrits personnels (notes, roman en cours pour Soulayman Raïssouni lors de son transfert d'une prison à une autre). C'est pour protester contre cette confiscation que ce dernier est en grève de « la communication », refusant tout contact avec l'extérieur, et y compris avec le médecin alors que son état de santé reste fragile et inquiétant après la grève de la faim qu'il a mené précédemment pendant plus de quatre mois.

Maâti Monjib, quant à lui, l'homme qui dérange peut-être le plus le pouvoir, si l'on en croit l'ampleur du harcèlement, des menaces et des moyens mis en place pour le maintenir « dans une prison à ciel ouvert » : en effet, libéré après presque trois mois de détention préventive, ses comptes ont été bloqués, il ne peut retirer de l'argent, il ne peut travailler, il est empêché de quitter le territoire marocain pour retrouver sa famille qui vit en France, honorer des invitations académiques ou pour faire le bilan de santé dont il a besoin dans son pays d'adoption, la France et le pouvoir l'isole de plus en plus.

Que dire enfin de ce qu'il advient quand de simples citoyens manifestent pacifiquement pour réclamer un meilleur accès aux soins, à l'éducation, à un pouvoir d'achat plus juste et à des mesures sociales basiques ? Les nombreux manifestants du Rif croupissent eux aussi dans des prisons pour le simple fait d'avoir réclamé ces droits élémentaires, certains, comme Nacer Zefzafi, ayant pris des peines de prison très lourdes.

Ce ne sont que quelques-uns des exemples trop nombreux montrant l'envers du décor d'un pays qui ne respecte ni sa propre Constitution ni les accords internationaux relatifs aux droits humains ! Le comité France de soutien continuera d'être solidaire de ces victimes et de dénoncer les pratiques autoritaires et inacceptables de ce régime.

3 octobre 2022

Le Comité France de soutien à l'historien Maati Monjib et à tous les détenus politiques et d'opinion au Maroc
